

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
CHARENTE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT CHARENTE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BLANZAC-PORCHERESSE
15 mars 2016

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	14

L'an deux mil seize, le quinze mars, à 20 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe SALLEE**, Maire.

Date de la convocation
08/03/2016

Présents : Mrs SALLEE - - LHOMME -ALLAIN -- GUERIN -RIVIERES et ARNAULT et Mmes GRENOT – SENSETIER – JAYAT – HOLTOM – et BODI

Date d'affichage convocation
08/03/2016

Excusés : M PLANET Stéphane et Mme VIGNERON
Pouvoirs : Mme BOUFFARD a donné pouvoir à Mme BODI

Date d'affichage du PV
16/03/2016

M ALLAIN Aurélien a été nommé secrétaire de la séance.

20160301 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 22 février 2016

Monsieur SALLEE demande aux membres du Conseil Municipal, leurs éventuelles remarques sur le compte rendu du conseil municipal du 22 février 2016.

Monsieur SALLEE demande aux membres du Conseil Municipal, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales, d'approuver le Procès Verbal du Conseil Municipal du 22 février 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Prend acte du Procès Verbal du Conseil du 22 février 2016.

20160302 Rapport sur les délégations du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT et d'une délégation particulière.

Monsieur SALLEE informe le Conseil Municipal que, par délégation donnée lors de réunions précédentes ou en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont été prises les décisions suivantes :

DECISION N° 2016-04 Signature du Contrat de maintenance des jeux pour enfants

DECISION N° 2016-05 Signature de la convention fixant les modalités de mise à disposition à l'AFUS 16 d'un appartement d'urgence non meublé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Prend acte de ce rapport et approuve les décisions prises.

20160303 Remboursement exceptionnel consommation d'eau à Post Immo

Le Maire rapporte au conseil municipal que Post Immo a payé depuis 2013 des consommations d'eau concernant les toilettes publiques.

En effet un seul compteur d'eau était ouvert pour la poste, les toilettes publiques et le logement au dessus de la poste. Le 17/02/2016, la SAUR est intervenue afin d'ouvrir des compteurs séparés.

En accord avec Post Immo nous avons estimé leur trop payé comme suit:

Année 2013 = 13 M3 à 3.73 € soit 48.49 €,
Année 2014 = 59 M3 à 3.95 € soit 233.05 €,
Année 2015/2016 = 132 M3 à 4.16 € soit 549.12 €,
Soit un total de 830,66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Donne un avis favorable pour le remboursement à titre exceptionnel de Post Immo par mandat administratif de la somme de 830,66 € (huit cent trente euros et soixante six centimes).

20160304 Individualisation des subventions versées aux associations

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un crédit global de 13 000 € a été inscrit sur le compte 6574 du BP 2016 et qu'il y a lieu d'individualiser les subventions attribuées aux associations. Monsieur le Maire fait état des subventions qui ont été sollicitées et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

Décide d'attribuer pour l'exercice 2016 les subventions suivantes qui seront mandatées sur l'article 6574 :

ASSOCIATIONS	Subventions 2016
Médical et Social	
Donneurs de sang du Blanzacais	300,00 €
Loisirs et Culture	
Société de chasse	250,00 €
Amicale des pêcheurs en Blanzacais	500,00 €
Comité des Fêtes	800,00 €
Cercle Philharmonique	600,00 €
Comité de Découverte et Valorisation du Patrimoine en Blanzacais et alentours	850,00 €
Sports et loisirs	
ESB Omnisport	3 200,00 €
Ouest Charente Judo	1 200,00 €
Anciens combattants	
F.N.C.R comité de Blanzac	100,00 €
F.N.A.C.A comité de Blanzac	100,00 €
Scolaire et Enfance	
UNSS Collège	80,00 €
FSE Collège	210,00 €
Chambre des métiers (2 apprentis)	160,00 €

Chambre de commerce et d'industrie CIFOP (2 élèves)	160,00 €
MFR Aignes et Puypéroux (3 élèves)	240,00 €
Divers	
La Prévention routière	150,00 €
A.A.I.S.C. (871 hab.*0.30€=261,30€ en 2012)	300,00 €
ADISC	50,00 €
TED 16	100,00 €
FCOL	100,00 €
Total des subventions individualisées	9 450,00 €
Crédits non affectés	3 550,00 €
Total compte 6574 :	13 000,00 €

Décide d'attribuer pour l'exercice 2015 les subventions suivantes qui seront mandatées sur l'article 657362 et 657363 :

Budget CCAS compte 657362	5 000,00 €
Budget Gendarmerie compte 657363	60 815.34 €

Questions diverses :

L'Association "La Malle aux idées" demande l'autorisation d'effectuer dans le local mis à leur disposition les travaux suivants:

- Nettoyage de la façade au Karcher
- Affichage sur une planche du nom de l'Association et installation au mur
- Peinture boiserie et volets extérieurs et intérieurs
- Installation de doublage dans toutes les salles
- Installation d'un poêle à granulés nécessitant le passage d'un tuyau en sortie de toiture
- Installation d'un volet roulant à l'extérieur du bâtiment au niveau de la baie vitrée
- Installation d'un escalier central au niveau du puits existant
- Mise en place de néons
- Revêtement d'une peinture spéciale pour le sol béton

Les membres du Conseil Municipal, ne voient pas d'objections à ce que ces travaux soient effectués par l'association.

Accueil réfugiés

Nous accueillons depuis jeudi dernier 3 soudanais demandeurs d'asile dans le logement au dessus de la poste.

Cet accueil se fait en étroite collaboration avec l'AFUS 16.

Nous remercions l'ATLEB Solidarité qui a fourni pratiquement l'intégralité des meubles, matériel et fournitures pour un accueil digne. Ils pourront bénéficier de la Banque Alimentaire et du Pôle multimédia.

Plusieurs bénévoles leur donneront des cours de français.

L'association la Malle aux idées se propose de les accueillir pour participer à leur activités manuelles.

L'objectif de cet accueil est de leur permettre d'acquérir l'autonomie, afin de valider de leur demande d'asile et commencer une nouvelle vie en France.

Commune Nouvelle

Après le retrait de Bécheresse et Pérignac, seules quatre communes continuent à travailler sur le projet. La dernière réunion à Saint Leger a été très constructive. Les commissions suivantes ont été constituées:

THEME	PERSONNES PARTICIPANT A LA COMMISSION	DATE	LIEU
FINANCES	VIRGINIE, LUCETTE, MARIE- PIERRE, SERGE	07 AVRIL A 18H00	BLANZAC
PERSONNEL	ANNE-MARIE, PATRICE, SERGE	23 MARS A 15H00	CHAMPAGNE
URBANISME (FONCIER COMMUNAL) ET EQUIPEMENTS (SALLE, MATERIELS... ETAT, NORMES)	DENIS, GERARD, JEAN-PHILIPPE	18 MARS A 10H00	BLANZAC
PATRIMOINE/ CULTURE ET ASSOCIATIONS	JEAN-MARIE, MARIE-PIERRE, JEAN-PHILIPPE	16 MARS A 17H30	CRESSAC
BASSIN D L'EMPLOI	JEAN-MARIE, ÉRIC, MARIE- PIERRE	14 MARS A 17H30	CHAMPAGNE
VOIRIE (LONGUEUR, ETAT, CLASSEMENT A FAIRE, MODE D'ENTRETIEN...)	ÉRIC, DENIS, GERARD	18 MARS A 17H30	CRESSAC

Personnel communal

M BOUFINI Jérémy sera nommé stagiaire à compter du 01/05/2016, et par conséquent nous souhaitons recruter un nouvel emploi d'avenir.

Eglise :

Les Gouttières ont été posées à l'Eglise Saint Arthémy.

Parking école maternelle:

Nous devons réfléchir à la possibilité d'agrandir le nombres de places de stationnement de l'école maternelle, une des pistes pourrait être sur les terrains situés derrière le SDIS.

La séance est levée à 22h15 .